

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 décembre 2020

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 15, 16 et 17 décembre 2020

2020 DCPA 24 Restructuration du marché aux fleurs – Place Louis Lépine arrondissement centre.
Objectifs, programme des travaux, modalités de réalisation – Autorisations administratives.

M. Jacques BAUDRIER, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération 2020 DDCT 17 du 3 juillet 2020 par laquelle madame la Maire est autorisée à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution (notamment la résiliation à et le règlement des marchés publics au sens des articles L.1110-1 et 1111-1 du code de la commande publique, quel que soit leur montant, ainsi que toute décision relative à une modification du contrat lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Vu l'avis émis par le Conseil de l'arrondissement Paris centre en sa séance du 30 novembre 2020 ;

Vu le projet de délibération en date du 1^{er} décembre 2020 par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation le principe de réalisation de l'opération de « Restructuration du marché aux fleurs – Place Louis Lépine arrondissement centre »

Sur le rapport présenté par Monsieur Jacques BAUDRIER au nom de la 5^{ème} Commission.

Délibère

- Article 1 : La réalisation de l'opération de « Restructuration du marché aux fleurs – Place Louis Lépine arrondissement centre » est approuvée,
- Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à déposer les demandes d'autorisations administratives nécessaires à la réalisation de l'opération de « Restructuration du marché aux fleurs – Place Louis Lépine arrondissement centre »

Article 3 : Madame la Maire de Paris est autorisée à solliciter tout financement extérieur auprès de tout organisme financeur pour la réalisation de ce projet ;

Article 4 : La dépense correspondante, pour un montant total estimé à 4 860 000 € sera imputée sur le budget d'investissement de la ville de Paris exercice 2020 et suivants sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO